

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FÉVRIER 2025

PRESENTS : M. LASSERRE BISCONTE Albert, Maire – MM LAGOUARDAT Michel - LAGRANGE Jérôme, adjoints – Mmes LACROUTS Virginie – PERISSE Chrystel – MM DUCASSE Christophe – LAFFARGUE Louis - LARRALDE Franck – LEMBEYE Pascal – OLIVE Michel – POUYMIROO Jean Jacques –

ABSENTS EXCUSÉS : Mmes CHAPEL Louise - VALTON Kathy –MM BOURROUILH Daniel - LADAURADE Yvan –.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. LAGOUARDAT Michel.

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

1 – Point financier 2024

- *Résultat compte administratif*

Le résultat 2024 s'élève à 237 669.55€. Le compte administratif sera examiné lors de la réunion du prochain conseil municipal.

- *Bilan Maison de village.*

Les travaux sont maintenant terminés. Le montant des travaux s'élève à 780 000€HT.

2 – Perspectives 2025

L'élaboration du budget 2025 a été abordée. Les projets pour l'année 2025 seront fixés lors de la prochaine réunion. Quelques pistes ont été évoquées. Elles concernent la sécurité incendie, l'aménagement de l'espace public, le colombarium (ou cav'urnes), une étude hydraulique et le toit de la salle des sports.

3 – Subventions 2025

Le montant des subventions a été reconduit (hors demande d'aide exceptionnelle).

4 – Terrain Cassières

Monsieur Mariner ayant renoncé au bail de location de la parcelle BC13 (3ha) au lieu-dit Cassières, la demande de Monsieur Lacu d'achat d'une partie de cette parcelle correspondant à la surface de jardin exploitée par Monsieur Mariner peut-être maintenant examinée.

Il est proposé de ne pas répondre favorablement à cette demande mais de réserver à la commune, qui mettra à disposition la surface correspondant au jardin (environ 8000m²) et de louer dans les conditions habituelles les deux hectares restants. L'attribution se fera par tirage au sort auprès des agriculteurs : elle sera attribuée aux agriculteurs de Lucq-de-Béarn et priorité sera donnée aux jeunes agriculteurs de Lucq.

5 – Point sur le PLUi

Le PLUi est maintenant arrêté et soumis au contrôle de l'Etat. Les surfaces constructibles sont situées strictement dans la zone du bourg avec des réductions importantes par rapport à ce qui figure sur la carte communale. Maintenant nous avons trois mois pour proposer des modifications ou formuler des remarques. Ensuite le projet sera soumis à enquête publique.

6 – Compte-rendu de la commission de voirie

Il a été présenté, le recensement des travaux a été effectué et la liste a été adressée à la Communauté de Communes.

7 – Point sur le PLR

Les travaux sont en cours d'achèvement.

8 – Rallye du Piémont Oloronais

*Le responsable du Rallye propose un nouveau tracé avec un départ à la sortie du bourg.
Un avis favorable a été donné.*